

Conseil Municipal des Jeunes de Congénies



Élections des jeunes conseillers 2020-2021

• Mercredi 8 janvier 2020

Pour les collégiens et les enfants
non scolarisés à Congénies
de 16 h à 18 h en mairie

• Vendredi 10 janvier 2020

Pour les enfants scolarisés à Congénies
avec leur classe, en mairie

Le mot du Maire

La mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Congénies résulte de la volonté de la Municipalité d'associer les jeunes citoyens à la vie locale.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour prendre une part active dans la vie de la commune, parce que la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge, parce que nous considérons les jeunes comme des citoyens à part entière, porteurs du changement de demain, nous souhaitons les impliquer dans l'action citoyenne afin qu'ils s'interrogent et questionnent les plus "grands".

Et parce qu'il n'est jamais trop tôt pour un engagement citoyen, je suis heureux et fier d'accompagner ce 3^e mandat !

Michel FEBRER



Conseil Municipal des Jeunes

Mode d'emploi

Pourquoi ?

C'est la volonté d'associer les jeunes citoyens à la vie locale.
C'est éduquer à la responsabilité et à la solidarité dans des projets à la dimension des jeunes.

Ce n'est pas imiter celui des adultes.
C'est permettre aux jeunes d'assurer pleinement des responsabilités concernant l'ensemble de leur temps et espace de vie.

Le conseil municipal des jeunes permettra de :

- favoriser l'expression des jeunes
- développer la communication entre jeunes
- faciliter la prise de parole
- faire prendre conscience de la notion d'engagement et d'intérêt général
- concevoir et réaliser des projets

Forme du conseil municipal des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes sera composé de **jeunes nés entre 2005 et 2010** et résidant à Congénies.

La durée du mandat sera de 18 mois, soit de janvier 2020 à juin 2021.

L'élaboration de la charte et de ce livret résulte d'un travail collaboratif avec élus, citoyens et parents, accompagné par les animateurs de l'association départementale des Francas du Gard.



Candidature et inscriptions

Le dossier de candidature doit être récupéré en mairie.
La date limite du dépôt du dossier complété (affiche, autorisation parentale...) est fixée **au samedi 21 décembre 2019**
(ouverture du secrétariat de mairie le samedi de 10h à 12h)

Les élections

Elles se dérouleront en 2 temps

• **Mercredi 8 janvier 2020**

Pour les collégiens et les enfants non scolarisés à Congénies
de 16h à 18h en mairie

• **Vendredi 10 janvier 2020**

Pour les enfants scolarisés à Congénies
avec leur classe, en mairie

Présentation du Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 11 janvier 2020 lors des vœux du Maire

Élections du précédent CMJ



Message pour les Jeunes

1/ Voter

Tu habites Congénies (ou tu es scolarisé à Congénies) et tu es né entre 2005 et 2011.

Tu as des projets pour ton village et tu veux choisir tes représentants pour les réaliser :

Tu peux être électeur !

Pour pouvoir voter que dois-tu faire ?

Si tu es scolarisé à l'école élémentaire de Congénies

tu viendras voter le vendredi 10 janvier, à la mairie, avec ta classe.

Sinon, si tu n'es pas scolarisé à Congénies,

ou si tu es collégien, lycéen ou autre,

tu pourras venir voter

le mercredi 8 janvier de 16 h à 18 h.

2/ Être candidat.e

Tu habites Congénies et tu es né entre 2005 et 2010

Tu as des idées plein la tête et tu voudrais les proposer :

Tu peux être candidat !

Fais-toi connaître, fais le savoir ! Tu seras peut-être élu !

Viens récupérer un dossier de candidature en mairie.



Tu es élu.e au Conseil municipal des jeunes

Que va t-il se passer ?

Le samedi 11 janvier 2020, après le dépouillement, Monsieur le Maire présentera le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, lors des vœux à la population.

- Tu seras élu(e) conseiller(e) municipal(e) pour une période de 18 mois, donc jusqu'au mois de juin 2021.
- Tu participeras à des réunions en présence d'un ou plusieurs animateurs adultes. Pendant ces réunions, tu travailleras en petit groupe avec d'autres jeunes élus à la réalisation des projets qui auront été retenus et votés par vous-mêmes.
- Tu échangeras régulièrement avec le Conseil Municipal adulte.
- Tu respecteras la Charte du Conseil Municipal des Jeunes que tu auras ramené signée dans ton dossier.

Voici quelques exemples de réalisations du précédent mandat :

- Holi-couleurs, fête votive
- collecte de la Banque alimentaire et Croix rouge,
- élaboration d'une enquête pour la bibliothèque
- réflexion sur un plan de circulation dans le village
- opération nettoyeurs la nature, participation aux commémorations nationales...



Message pour les Parents

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite poser sa candidature au Conseil Municipal des Jeunes. Nous espérons que vous l'y encouragerez et le soutiendrez.

Les enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes se réuniront en moyenne une fois par mois selon les projets retenus, en présence et avec l'accompagnement d'adultes animateurs.

Les jours et heures de ces réunions seront choisis avec les jeunes en fonction de leur disponibilité.

Le CMJ est accompagné par un comité de pilotage, composé d'élus, de citoyens, de parents et des animateurs, qui se réunit régulièrement.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, contactez :

- **Sylvie Collatuzo-Salas** *Le Comité de pilotage*
sylvie.salas@orange.fr
06 16 49 71 60
- **Thibaut Bourse**
bourse.thibaut@wanadoo.fr
06 63 70 63 77



DÉCLARATION DE CANDIDATURE

aux élections du Conseil Municipal des Jeunes

À déposer en mairie au plus tard le : **samedi 21 décembre 2019**

Heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures

le samedi de 10 h à midi

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

COURRIEL@..... n° de tél. / / / /

ÉCOLE ou COLLÈGE CLASSE

Signature du candidat

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant :

Demeurant :

n° de téléphone (impératif) où l'on peut joindre l'enfant autorise mon enfant / / / /

- à participer aux élections du conseil municipal des jeunes de Congénies en tant qu'électeur et à se rendre sur les lieux du vote avec sa classe.
- à se présenter, s'il le souhaite, en tant que candidat aux élections du conseil municipal des jeunes de Congénies.
- à se rendre, s'il est élu, sur les lieux où se tiendront les réunions du conseil municipal des jeunes de Congénies.

J'autorise l'utilisation et la diffusion de l'image de mon enfant dans le cadre des activités du conseil municipal des jeunes de Congénies.

Fait à Congénies, le 2019 Signature

TRÈS IMPORTANT

Cette autorisation parentale est à ramener en mairie au moment du dépôt du dossier de candidature complété.

**Conseil Municipal
des Jeunes
de Congénies**

Dates à retenir

**Date limite de dépôt
de dossier de candidature
samedi 21 décembre 2019
à midi**

**Élections
mercredi 8 janvier
et vendredi 10 janvier 2020**

**Présentation
du conseil municipal
des jeunes
samedi 11 janvier 2020
lors des vœux du maire**

Liberté
Égalité
Fraternité



Commune de
Congénies